



Rapport d'activités

2016



CRÉONS L'AVENIR ENSEMBLE

Préambule :

Article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année avant le 30 septembre au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier ».

Sommaire

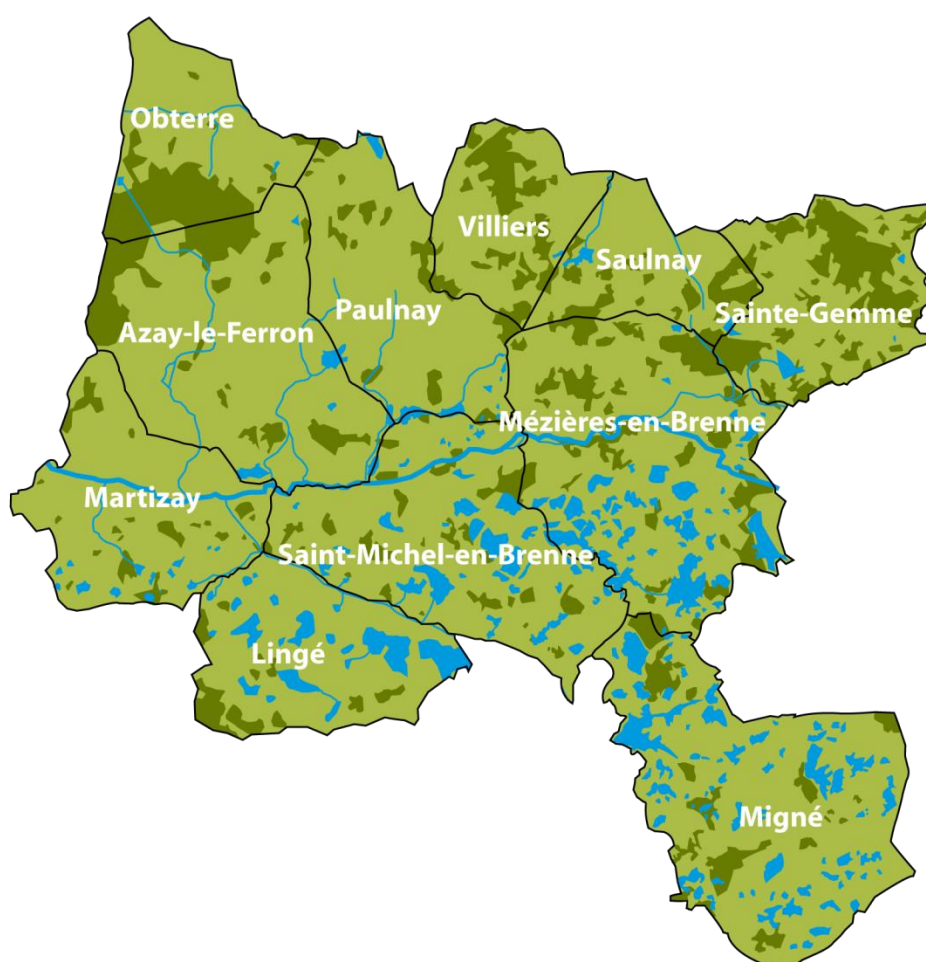
ACTIONS ÉCONOMIQUES	13
LOGEMENTS	14
BÂTIMENTS PUBLICS	15
AMÉNAGEMENT CŒURS DE VILLAGES	16
AMÉNAGEMENT – URBANISME	17
VOIRIE	18
LE SERVICE « ORDURES MÉNAGÈRES »	20
AFFAIRES SCOLAIRES	24
LA PETITE ENFANCE	27
L’ACCUEIL DE LOISIRS	30
SPORTS	31
L’ACCUEIL DE JEUNES	32
SAISON CULTURELLE 2013	35
SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE	37
SERVICE NUMÉRIQUE	38
STRUCTURE	45
LE PERSONNEL	45
FINANCES	45

Le bilan d'activités a pour objectif de retracer l'ensemble des réalisations de la Communauté de communes Cœur de Brenne de l'année passée.

Rappel :

La Communauté de Communes Cœur de Brenne a été créée le 1^{er} janvier 2001. Elle a pour objet de regrouper les communes au sein d'un périmètre de solidarité en vue d'un projet commun de développement et d'aménagement de son territoire.

Au 1^{er} janvier 2013, la commune de LINGÉ a intégré la Communauté de Communes. Elle complète la panoplie de lieux remarquables et de potentiel touristique du Cœur de Brenne.



COMMUNES	SUPERFICIE en ha	POPULATION	DENSITÉ (hab/ km ²)
AZAY-LE-FERRON	6 095	860	14.10
LINGÉ	3 266	236	7.22
MARTIZAY	3 999	1 010	25.25
MEZIERES-EN-BRENNE	6 626	1 084	16.36
MIGNÉ	6 661	293	4.39
OBTERRE	2 847	233	8.18
PAULNAY	3 957	350	8.85
SAULNAY	2 220	181	8.15
SAINT-MICHEL-EN-BRENNE	5 485	332	6.05
SAINTE-GEMME	3 379	275	8.13
VILLIERS	2 453	201	8.19
TOTAL	46 988	5 064	10.78

Populations légales INSEE 2014

La composition du Conseil Communautaire :

<u>AZAY-LE-FERRON</u>	Madame Martine PRAULT Madame Simone PROT Madame Chantal BERTHON Monsieur Christophe JUBERT
<u>LINGÉ</u>	Monsieur Bernard BARRE
<u>MARTIZAY</u>	Monsieur Jean-Michel LOUPIAS Madame Josette MECHE Monsieur Etienne MARIN Madame Françoise DANVY Monsieur Maurice BURDIN
<u>MÉZIÈRES-EN-BRENNE</u>	Monsieur Jean-Louis CAMUS Madame Liliane BIDAULT Monsieur Michel DAUBORD Madame Martine SCHNEIDER Monsieur Robert BOSCARINO
<u>MIGNÉ</u>	Monsieur Pierre TELLIER
<u>OBTERRE</u>	Monsieur Jacques PROUTEAU
<u>PAULNAY</u>	Monsieur Sébastien LALANGE
<u>STE GEMME</u>	Monsieur Jean-Louis MARCQ
<u>SAULNAY</u>	Monsieur Christian BOISLAIGUE

ST MICHEL-EN-BRENNE Monsieur Guy VALET

VILLIERS Monsieur Christian BORGEAIS

<u>Président</u>		
Jean-Louis CAMUS		
<u>Vice-Présidents</u>		<u>Les autres membres du Bureau :</u>
1. Christian BORGEAIS 2. Guy VALET 3. Jean-Michel LOUPIAS 4. Christian BOISLAIGUE 5. Sébastien LALANGE		- Jean-Louis MARCQ - Martine PRAULT - Bernard BARRE - Pierre TELLIER - Jacques PROUTEAU

REVISION DES STATUTS

Conformément aux dispositions de la loi NOTRe relative au transfert de nouvelles compétences : la promotion touristique et le développement économique, les statuts ont été modifiés et approuvés par le conseil communautaire lors de sa séance du 8 décembre 2016.

STATUTS

Article 1^{er}

Il est formé entre les communes d'AZAY LE FERRON, LINGE, MARTIZAY, MEZIERES-EN-BRENNE, MIGNE, OBTERRE, PAULNAY, SAINT MICHEL-EN-BRENNE, SAINTE GEMME, SAULNAY, VILLIERS, une communauté de communes qui prend la dénomination de :

« COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE BRENNE »

Article 2 : OBJET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de Communes a pour objet de regrouper les communes précitées au sein d'un périmètre de solidarité en vue d'un projet commun de développement en milieu rural.

Les compétences exercées par la Communauté de Communes sont les suivantes :

A. COMPETENCES OBLIGATOIRES :

1. Aménagement de l'espace

- Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et de secteur ;
- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire : Zones d'Aménagement Concerté existantes et les ZAC créées dans le cadre des Plans Locaux d'Urbanisme ultérieurs.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale (sous réserve que les communes membres n'exercent pas le droit d'opposition dont elles bénéficient jusqu'au 27 mars 2017 dans les conditions de l'article 136 de la loi ALUR du 24 mars 2014).

2. Actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté :

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 du CGCT ;
- Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires artisanales et touristiques ;
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : aides aux actions visant au maintien des services et commerces nécessaires à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural selon l'article L 2251-3 du CGCT et dans le respect des règles du droit public économique ; seuls les derniers commerces de type Multiservices sont pris en charge par la Communauté de Communes. Toutefois les commerces communaux antérieurement réhabilités sous maîtrise d'ouvrage communale, restent sous gestion communale. Il en est de même pour la construction et la gestion de la boucherie de Martizay qui reste communale.
- Promotion touristique dont la création d'office de tourisme.

3. Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

4. Aménagement et entretien d'aires d'accueil des gens du voyage.

B. COMPETENCES OPTIONNELLES

1. Protection et mise en valeur de l'environnement le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

- Création et gestion de déchetteries,
- Elimination des épaves, des décharges et des dépôts sauvages

2. Voirie

- création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire :
Est retenue comme voirie communautaire, la voirie communale classée au 1^{er} janvier 2006. Les chemins ruraux desservant des résidences principales, ou reliant deux routes départementales qui seront classés ultérieurement voies communales, seront d'intérêt communautaire.
- Acquisition et gestion des équipements de voirie :
La Communauté de Communes pourra acquérir son propre matériel, faire effectuer ses travaux par des prestataires de services publics ou privés, ou par convention avec les collectivités membres possédant du matériel.
Les espaces verts et les réseaux souterrains sans lien fonctionnel avec la voirie, ne sont pas de la compétence de la Communauté de Communes, ainsi que les travaux relevant du pouvoir de police des maires (balayage, nettoyage, ...).

C. COMPETENCES FACULTATIVES

1. Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement : Acquisition, construction, aménagement, réhabilitation et gestion des logements. Toutefois, les logements qui ont fait l'objet d'une réhabilitation sous maîtrise d'ouvrage communale préalablement à l'approbation des présents statuts continueront à relever de la compétence des communes membres qui percevront les loyers. Il en est de même pour les logements qui ont fait l'objet des délibérations des 11 avril et 20 juin 2001 à savoir, les logements de l'ancienne poste de PAULNAY, de la Vocasserie à ST MICHEL-EN-BRENNE, de la « Maison Lerat » à MIGNE, de la Route de Charnizay à OBTERRE, de l'épicerie de SAULNAY, des trois logements de l'ancienne gendarmerie de MEZIERES-EN-BRENNE, de la « Maison Prouteau » 3 et 5 rue de l'église à AZAY LE FERRON.

- Politiques contractuelles d'aménagement des centres bourgs : réalisation des opérations d'aménagements urbains de centres bourgs, telles que prévues dans les politiques mises en place dans les programmes des autres collectivités territoriales et, ou de l'Etat ; si des travaux d'embellissement ou des travaux complémentaires à ceux décidés par la Communauté de Communes sont sollicités par les communes ou les structures concessionnaires des réseaux, ils pourront être coordonnés avec ceux de la Communauté de Communes mais ils resteront à la charge des demandeurs et leur financement se fera par l'intermédiaire de fonds de concours apporté par la collectivité demanderesse.
- Gestion, réfection et entretien des bâtiments relevant de la Communauté de Communes hébergeant des services publics et création de tous services publics ouverts à l'ensemble des habitants de la Communauté.
- Mise en place et gestion de Maison de Services au Public.
- Adhésion à une mission locale et soutien des actions mises en œuvre par cette structure.

2. Enseignement préélémentaire et élémentaire

INVESTISSEMENT :

- Construction, réfection, aménagement, et équipements des bâtiments de l'enseignement préélémentaire et élémentaire à l'exclusion des cantines et restaurants scolaires.

FONCTIONNEMENT :

- Gestion et prise en charge :
 - des frais de fonctionnement et d'entretien des locaux
 - des fournitures scolaires et pédagogiques
 - des activités pédagogiques et culturelles
 - du personnel affecté aux garderies scolaires et aux écoles maternelles.
- Transports scolaires en qualité d'organisateur secondaire : organisation des circuits de ramassage scolaire en relation avec les communes concernées sur les bases de la convention passée avec le Conseil Départemental de l'Indre.
- Sports :
 - . Construction, réfection, aménagement et gestion des équipements et locaux sportifs nécessaires à l'éducation sportive suivants : gymnase existant et plate-forme multisports future.-
 - . Aide financière et / ou en moyens humains aux écoles de sport au sein d'associations avec animateurs.

D. COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES :

1. Développement Culturel :

- Aide financière et / ou en moyens humains à la création artistique, aux bibliothèques, aux écoles de musique et aux musées.

2. Accueil périscolaire et gestion du temps libre :

- Construction, rénovation, aménagement, entretien des locaux et équipements nécessaires et gestion du personnel, des structures d'accueil pour la petite enfance, des accueils de loisirs et des garderies périscolaires.
- Accompagnement de projets d'animation pour les jeunes.

3. Soutien à l'aide au maintien à domicile

- Organisation et gestion de services à la personne pour favoriser le maintien à domicile.

4. Technologies de l'Information et de la Communication

- Etudes, réalisation et gestion des moyens immobiliers et matériels nécessaires à la diffusion, à l'apprentissage et à l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication.

Article 3 : DELEGATION

La Communauté de Communes peut, dans la limite de ses compétences déléguer l'exercice de celles-ci dans le respect des conditions imposées par la loi, et passer des conventions de prestations de service suivant ces mêmes compétences avec des communes non membres.

Article 4 : SIEGE

Le siège de la Communauté de Communes est fixé 1, rue du Prieuré à Saint Michel-en-Brenne. Le Conseil Communautaire se réunit au siège de la communauté ou dans un lieu choisi par l'organe délibérant dans l'une des communes membres.

Article 5 : DUREE

La Communauté de Communes « CŒUR DE BRENNES » est constituée pour une durée illimitée.

Article 6 : MODE DE REPRESENTATION DES COMMUNES

La Communauté de Communes est administrée par un Conseil Communautaire composé de délégués élus par les conseils municipaux des communes membres, en fonction de la population municipale totale comme suit :

- Mézières-en-Brenne : 5 délégués
- Martizay : 5 délégués
- Azay-le-Ferron : 4 délégués
- Paulnay : 1 délégué
- Saint-Michel-en-Brenne : 1 délégué
- Migné : 1 délégué
- Sainte-Gemme : 1 délégué
- Lingé : 1 délégué
- Obterre : 1 délégué
- Villiers : 1 délégué
- Saulnay : 1 délégué

Soit un total de 22 sièges.

Les communes représentées par un seul délégué titulaire disposent d'un siège de délégué suppléant. Un délégué titulaire empêché pourra donner pouvoir à un autre délégué titulaire en cas d'absence ou d'empêchement du délégué suppléant.

Article 7 : FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les délégués communautaires élisent un Bureau qui comprend un président, cinq vice-présidents, et plusieurs membres afin que chaque commune soit représentée.

Le Conseil Communautaire peut déléguer au Bureau et au Président certaines de ses attributions suivant l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président exerce ses compétences telles que définies par l'article L5211-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Communautaire se réunit au moins une fois par trimestre. Le Conseil Communautaire peut être convoqué chaque fois que le Président le juge utile, ou sur la demande d'au moins 1/3 de ses membres.

Article 8 : RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE

Les recettes de la Communauté de Communes comprennent :

1. Le produit de la fiscalité unique avec la dotation globale de fonctionnement bonifiée (ressources fiscales de l'article 1609C nonies C du Code Général des Impôts),
2. Le revenu des biens meubles et immeubles de la Communauté de Communes,

3. Les sommes qu'elle reçoit des administrations publiques, des associations, et des particuliers en échange d'un service rendu,
4. Les subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département et des Communes,
5. Le produit de dons et legs,
6. Le produit des taxes, redevances, et contributions correspondant aux services assurés,
7. Le produit des emprunts,
8. Le Conseil Communautaire peut instituer par décision prise à la majorité simple, en plus des ressources précitées, une fiscalité additionnelle aux trois autres taxes fiscales locales.

Article 9 : CONDITION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

Une commune membre pourra mettre à disposition de la Communauté de Communes, et réciproquement, des personnels suivant une convention à établir.

Article 10 : EMBAUCHE DE PERSONNELS

La Communauté de Communes pourra embaucher le cas échéant tout personnel nécessaire à l'exécution de ses missions dans le cadre de ses compétences.

Article 11 : REGLEMENT INTERIEUR

Un règlement intérieur sera préparé par le Bureau et proposé au Conseil de la Communauté de Communes.

Article 12 : TRESORIER DE LA COMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur ou Madame le chef de poste de la Trésorerie de LE BLANC est désigné comme trésorier de la Communauté de Communes.

Article 13 : ADHESION, RETRAIT

L'extension du périmètre de la Communauté de Communes est déterminée par l'article L. 5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La procédure de retrait d'une commune membre est fixée par les articles L. 5211-19 et L.5214-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 14 : MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION

La dissolution de la Communauté de Communes est fixée par les articles L.5214-28 et L.5214-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les modifications statutaires sont fixées par les articles L5211-17 à L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ACTIONS ÉCONOMIQUES

En 2016, la CdC Cœur de Brenne a poursuivi ses différentes actions dans le domaine du développement économique du territoire intercommunal.

- **Zones d'Activité des Noraies – Mézières-en-Brenne**
- Poursuite du projet de construction d'un atelier relais de 300m²



Le but est d'avoir à disposition un immobilier d'entreprise fonctionnel pour servir de point de passage à de jeunes entreprises ou à des entreprises en développement pour leur permettre de conforter leur croissance avant d'investir dans des locaux et grâce à un loyer modéré et maîtrisé. Il sera composé d'un espace atelier – entrepôt, d'un espace administration et sanitaire (hall, bureaux, archives, vestiaire et sanitaire) et d'une zone de stationnement et de manœuvre à l'extérieur. La parcelle sera clôturée et un portail coulissant permettra l'accès en limite de rue. L'ensemble reprendra les couleurs et formes des 3 ateliers existants.



Les travaux ont débuté le 25 octobre 2016 après accord des financements.

- **Réflexion sur un projet de commerce multiservices à PAULNAY**
La gérante actuelle du bar prend sa retraite fin 2016. De ce fait, il n'y aura plus de commerce dans cette commune.
Les élus réfléchissent à la création d'un multiservices dans l'ancienne forge jouxtant la maison dite « Planchat » propriété de la Communauté de Communes.
La licence IV a été rachetée par la commune de Paulnay.
Le Conseil acte ce projet pour le mettre à l'étude.
La Communauté de Communes lance une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre.
C'est le cabinet d'architecte ARC A3 sud touraine qui est retenu par le conseil communautaire le 8 décembre 2016.
- **Etude d'un projet d'installation d'une entreprise sur la ZA des Noraies** (entreprise de Maçonnerie)
- **Zones d'activités de l'Avis**
La Commune de Martizay souhaite que la Communauté de Communes agrandisse la zone car il n'y a plus de terrains disponibles pour l'installation de nouvelles entreprises. La Communauté de Communes accepte de mettre à l'étude ce projet et décide de se porter acquéreur des terrains situés en périphérie de la zone.

- **Recrutement d'un animateur économique**

Depuis le 15 septembre 2016, la Communauté de Communes a recruté un animateur économique dont les missions sont de mettre en place une animation afin de faire émerger une dynamique axée sur le développement du co-working et du télétravail, identifiés comme leviers de l'essor économique du territoire.

- **Promotion touristique**

Dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence « Promotion touristique » est transférée aux EPCI.

Une réunion de travail, organisée par le Président du PNR Brenne avec les présidents des communautés de communes Cœur de Brenne, Brenne Val de Creuse et Marche Occitane-Val d'Anglin a eu lieu en avril 2016. Les points suivants ont été abordés :

- Etat des lieux des offices de tourisme sur le territoire du Parc
- Avoir une politique commune avec l'image du Parc comme image d'appel.
- Les élus souhaitent fédérer les moyens et les compétences autour de la mission « promotion touristique » et décident de missionner un assistant à maîtrise d'ouvrage pour accompagner le Parc, les Communautés de Communes et les offices de tourisme dans la mise en œuvre d'une organisation permettant de fédérer les moyens et les compétences. C'est le cabinet Espitalié consultant qui est retenu. Il a remis son étude en fin d'année 2016. Une solution d'organisation à l'échelle du PNR Brenne a été retenue : Les Communautés de Communes délègueraient la compétence « Promotion Touristique et la création d'offices de tourisme » à une nouvelle structure qui installerait un « Office de Tourisme de la Brenne ». Chaque Office de tourisme existant, deviendrait Bureau d'information touristique.

LOGEMENTS

FONCTIONNEMENT :

5 779,15 € ont été dépensés en 2016 pour les petites dépenses d'entretien des **27 logements** ainsi que pour les bâtiments publics que gère la CDC.

Les loyers ont généré une recette de 180 825.84 € dont 96 117,85 € pour les locations de logements et 84 707.99 € de loyers pour les bâtiments publics (Gendarmerie et bureau de poste de Mézières et bureau de poste de Martizay)

INVESTISSEMENT :

16 112,76 € ont été dépensés pour l'amélioration de nos logements et le remplacement d'équipement vétustes.



BÂTIMENTS DE SERVICES PUBLICS

Délocalisation du relais de services publics qui devient Maison de services au public (MSAP)

Les travaux ont débuté en septembre 2015 et se sont achevés en juin 2016.



Ce nouveau bâtiment situé sur la place de Mézières-en-Brenne, est ouvert au public depuis le 4 juillet 2016. Il accueille la maison de services au public (MSAP), le Cyber-espace et un espace de Coworking / télétravail.

Il a été inauguré en octobre 2016.





Ce nouveau lieu appelé « Brenne-Box » après consultation de la population, est un lieu de convergence de l'ensemble de la population de Cœur de Brenne. Il s'adresse aussi bien au jeune qui souhaite jouer en ligne qu'à l'entrepreneur qui souhaite trouver un bureau et une ambiance de travail qu'au demandeur d'emploi qui a besoin d'un accompagnement dans ses recherches et ses démarches administratives.

Véritable outil rural, la Brenne-Box est l'aboutissement de plus de 10 ans de développement de la politique numérique menée par les élus de la Communauté de Communes. Elle permet de palier aux difficultés du monde rural tout en s'inscrivant dans l'avenir.

Total HT de l'opération : 356 000.65 €

Subvention régionale (CRST) : 140 800 €

Etat (DETR) : 80 768 €

Réserve parlementaire : 20 000 €

Soit un total de 68 % de subventions.

Site : www.coeurdebrenne.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/coeurdebrenne>

Twitter : <https://twitter.com/Coeurdebrenne>

Chaine Youtube : <https://www.youtube.com/user/coeurdebrenne>

Vidéo de la construction : <https://www.youtube.com/watch?v=hcRvpceDV1k>

Reportage France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=-rdntO1ffd4>

Reportage BipTV : <https://www.youtube.com/watch?v=DJPC0nIb6ps>

Aménagement de la place de MÉZIÈRES-EN-BRENNE

Le maître d'œuvre retenu : Monsieur BOUDVIN paysagiste à La Riche.

Objectifs : Aménager les places du Champ de Foire et de la Mairie. Il prévoit également l'accessibilité aux bâtiments communaux.



Les travaux ont débuté en mai 2016. le planning a dû être aménagé afin de ne pas perturber l'organisation du marché hebdomadaire. Le chantier devrait s'achever début 2017.



Poursuite de la mise en place du SCOT (schéma de cohérence territorial)

RAPPEL :

Pourquoi un SCOT ?

A compter du 1^{er} janvier 2017, aucune commune non couverte par un SCOT approuvé ne pourra ouvrir à l'urbanisation une zone naturelle ou une zone à urbaniser délimitée après le 1^{er} juillet 2020.

Définition :

Le SCOT est un document d'urbanisme qui a pour principal objectif de définir un projet de Territoire pour les 20 prochaines années. Il traite de tous les aspects de la vie quotidienne : économie, logements, transports et mobilité, agriculture, paysage, environnement...

Les 3 communautés de communes du Parc Naturel Régional de la Brenne ont décidé de créer un syndicat mixte porteur du SCOT, qui a été opérationnel en 2014.

La CDC Cœur de Brenne est représentée par 6 délégués titulaires et 3 délégués suppléants :

Délégués titulaires :

- Monsieur Christian BORGEAIS
- Monsieur Michel GUILLOT
- Monsieur Jean-Louis CAMUS
- Monsieur Sébastien LALANGE
- Madame Annick MELIN
- Madame Pascale PAULMIER

Délégués suppléants :

- Monsieur Maurice BURDIN
- Madame Liliane BIDAULT
- Monsieur Michel RENARD

En 2015, le syndicat a retenu le bureau d'étude CITTANOVA pour la réalisation des études préliminaires à l'établissement du Schéma de cohérence Territorial)

En 2016, de nombreuses réunions ont eu lieu.

Le diagnostic de territoire a été réalisé et présenté le 2 mars 2016.

Le syndicat a également mené des réflexions autour du PADD – Projet d'Aménagement et de Développement durable- qui est la seconde étape du SCOT.

VOIRIE

En investissement :

La Communauté de Communes a réalisé des travaux sur la voirie communautaire pour un montant total de **176 761,34 € TTC** dont 133 232,16 € payés en 2016 et 43 529,18 € en 2017.

Les travaux d'investissement par commune :

Communes	Lieu d'intervention	Type d'intervention	TOTAL TTC (en Euros)
Azay-le-Ferron	La Cornillière	Fossés	34 005,60 €
	Courtil	Reprofilage et ECF	
	Fouillaumain	Reprofilage et ECF	
	Le Puits	Fossés	
Martizay	Les Jambiers	Fossés et traversée de route	35 275,20 €
	Moulin de Tourneau	Tapis Easycold	
	La Justice	Reprofilage et ECF	
	Fontmoreau	Fossés	
	L'Allemanderie	Fossés et traversée de route	
	Notz l'Abbé	Tapis Easycold	
	Parking Monticello	Rabotage et Tapis Easycold	
Paulnay	Montbron	Reprofilage et ECF	4 490,64 €
St-Michel-en-Brenne	Le Blizon	Fossés	9 666,00 €
	Loups	Fossés et traversée de route	
Obterre	Les Rochers	Reprofilage et ECF	5 598,72 €
Lingé	Le Petit Aslon	Fossés	8 793,00 €
	La Cadetterie	Reprofilages et ECF	
	Le Grand Baudrussaie	Fossés et traversée de route Reprofilage et ECF	
Migné	Achet	Reprofilage et ECF	25 425,38 €
	Le Tertre	Reprofilage partiel	
	La Verrerie / La Guénanderie	Création Fond de forme GNT et tri-couche	
Mézières-en-Brenne	Les Genets	Fossés Reprofilage et ECF	19 382,40 €
	Marlanges	Fossés	
Ste Gemme	La Touchette / Touche Renard	Reprofilage et ECF	16 380,00 €
Saulnay	La grande Buzaterie	ECF	17 204,40 €
	Cigogne	Reprofilage et ECF	
Villiers	La Cotonnerie	Fossés	540,00 €
*ECF : Enrobés Coulés à Froid		Total TTC	176 761,34 €

En fonctionnement :

L'entretien :

L'entretien de la voirie communautaire se décompose en deux éléments. L'entretien de la bande de roulement et celui des fossés et des accotements.

La Communauté de Communes s'est dotée de matériel spécifique (Un camion tri benne, Un camion multi-benne, une saleuse, une lame de déneigement, un compacteur et un tractopelle). En 2013, un Point à Temps. Un porteur 16 t équipé d'un bras et d'une bibenne sur berce a été réceptionné. Un peu plus de 20 tonnes d'émulsion ont été rependues en 2016.



Le coût de la campagne d'entretien 2016 (hors amortissements) s'est élevé à 139 677,24 €.

Le fauchage des accotements et le broyage des fossés :

La Communauté de Communes a signé une convention avec les communes disposant du matériel nécessaire pour procéder à ces travaux. Le montant remboursé aux communes en 2016 était de 210,40 € par km de voie rurale soit un total de 45 872,88 €. La commune de Villiers a fait appel à un prestataire de service pris en charge directement par Cœur de Brenne (3 006,00 € pour 14,114 km soit 212,98 € / km).

LE SERVICE ORDURES MENAGERES

Le service ordures ménagères assure :

- La gestion de la déchetterie intercommunale
- La collecte sélective

LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Déchetterie Communautaire de St Michel en Brenne

1. La fréquentation :

La fréquentation n'a pas subi de variation notable en 2015.



Fréquentation par commune

	Total 2011	Total 2012	Total 2013	Total 2014	Total 2015	Total 2016
Mézières	3879	3915	3897	3912	3872	3956
Martizay	769	763	759	775	765	746
Azay-le-Ferron	776	752	782	702	747	812
Obterre	55	61	54	62	72	68
Paulnay	398	402	421	410	401	431
Villiers	157	168	147	164	142	151
Ste Gemme	133	124	121	118	125	119
Saulnay	337	319	312	330	321	331
St Michel	522	515	525	499	475	498
Migné	75	71	69	79	67	77
Lingé			36	95	115	123
Total	7101	7090	7123	7146	7102	7312

2. Les tonnages collectés :

	Cartons	Verts	Encomb	Gravats	Ferrailles	DTQD*	Huiles	DEEE	Piles	Polystyrène	TOTAL
Tonnage 2015	41,68	320	364,73	100	63,855	7,586	0,90	39,55	0,498	0,720	939,519
Tonnage 2016	45,68	225	389,36	150	52,590	7,445	1,62	44,64	0,664	0,740	917,539

*DTQD = Déchets Toxiques en Quantités Dispersées, y compris les néons et ampoules basses consommations, cartouches d'encre et capsules

La hausse des tonnages tient au retour des livraisons de gravats (la plateforme destinée au stockage des déchets verts étant terminée) et à la variation du volume de déchets verts pris en compte au moment du traitement par le broyeur.

3. Les coûts :

Coût à la tonne collectée et traitée pour la déchetterie est de **116,14 €** (100,13 € en 2015). Coût par habitant pour le fonctionnement de la déchetterie est de **20,68 €**.

LA COLLECTE SELECTIVE

➤ Le verre et les journaux-revues-magazines (JRM) :

65 points de regroupement de proximité grâce à des conteneurs de 770 L. En 2016 ce sont **287,74 tonnes de verre** qui ont été collectées, soit une production de **56,12 kg par habitant** et **110,18 tonnes de JRM** soit une production de **21.49 kg par habitant**.

➤ Les corps creux :

Ils sont collectés en porte à porte une fois par semaine avec des sacs de 50 L en plastique jaune et transparent distribués par la Communauté de Communes par le biais des mairies et de la déchetterie, puis transférés au centre de tri de LE BLANC. Ce sont **79,40 tonnes** qui ont été collectées en 2016 soit une production de **15,49 kg par habitant**.

➤ Les ordures ménagères résiduelles :

Elles sont collectées en porte à porte une fois par semaine en même temps que les sacs jaunes. Ce sont **1 103,12 tonnes** qui ont été collectées en 2016 soit une production de **215,16 kg par habitant**.

Le planning des tournées de collecte des ordures ménagères (sacs noirs et jaunes) :

Lundi	Azay-le-Ferron et Obterre
Mardi	Martizay (Avec extension sur Mézières pour la maison de retraite, Bellebouche en saison et quelques points sensibles.)
Mercredi	Sainte-Gemme, Saulnay, Villiers et Paulnay
Jeudi	Saint-Michel, Lingé et Migné
Vendredi	Mézières

Le matériel du service ordures ménagères

- Une benne de 21 m3 renforcée,
- Une benne bi compartimentée de 21 m3 (2/3 OM et 1/3 corps creux),
- Un bras de levage MARREL de 18 tonnes.

Le personnel du service : Le service fonctionne avec un total de 5 personnes à plein temps. Les congés pour maladie dépassant 1 mois sont compensés par l'embauche de contractuel.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Destiné à réduire la production de déchets ultimes et à augmenter la part de la valorisation des déchets ménagers, le compostage individuel a été mis en place en mars 2005.

Depuis la mise en place de cette opération, 190 composteurs ont été distribués. Plusieurs articles ont informé la population de l'enjeu de cette opération. Des outils de communication sont présents sur le site internet de la collectivité.



LES COUTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

1. Les frais de collecte des ordures ménagères :

Ils comprennent : eau, électricité, produits d'entretien et fournitures, les vêtements de travail, les charges de personnel, frais de véhicule, le carburant, assurances, les amortissements...

	2012	2013	2014	2015	2016
Déchets ultimes	109 735,44	101 609,04	113 942,21	87 705,31	86 997,75
Corps creux	81 418,19	92 920,76	89 121,55	78 962,31	63 407,20
Verre	33 532,96	39 125,13	37 276,28	25 122,97	24 083,14
JRM	26 346,65	31 753,89	29 925,09	19 720,90	17 743,35
<i>Sous total OM</i>	251 033,24	265 408,81	270 265,12	211 511,50	192 231,44
Déchetterie	107 211,88	100 689,32	107 179,56	81 020,62	84 415,36
Coût total	358 245,12	366 098,13	377 444,68	292 532,12	276 646,80

2. Les frais de traitement des ordures ménagères :

Ils comprennent les contrats de prestation de service (centre de tri de Le Blanc, centre d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre, les contrats de reprise des déchets issus de la déchetterie).

	2012	2013	2014	2015	2016
OM	129 282,97	147 897,70	132 983,67	154 467,41	153 405,46
Déchetterie	43 106,18	51 426,46	44 162,41	46 204,48	49 469,00
Coût total	172 389,15	199 324,16	177 146,08	200 671,89	202 874,46

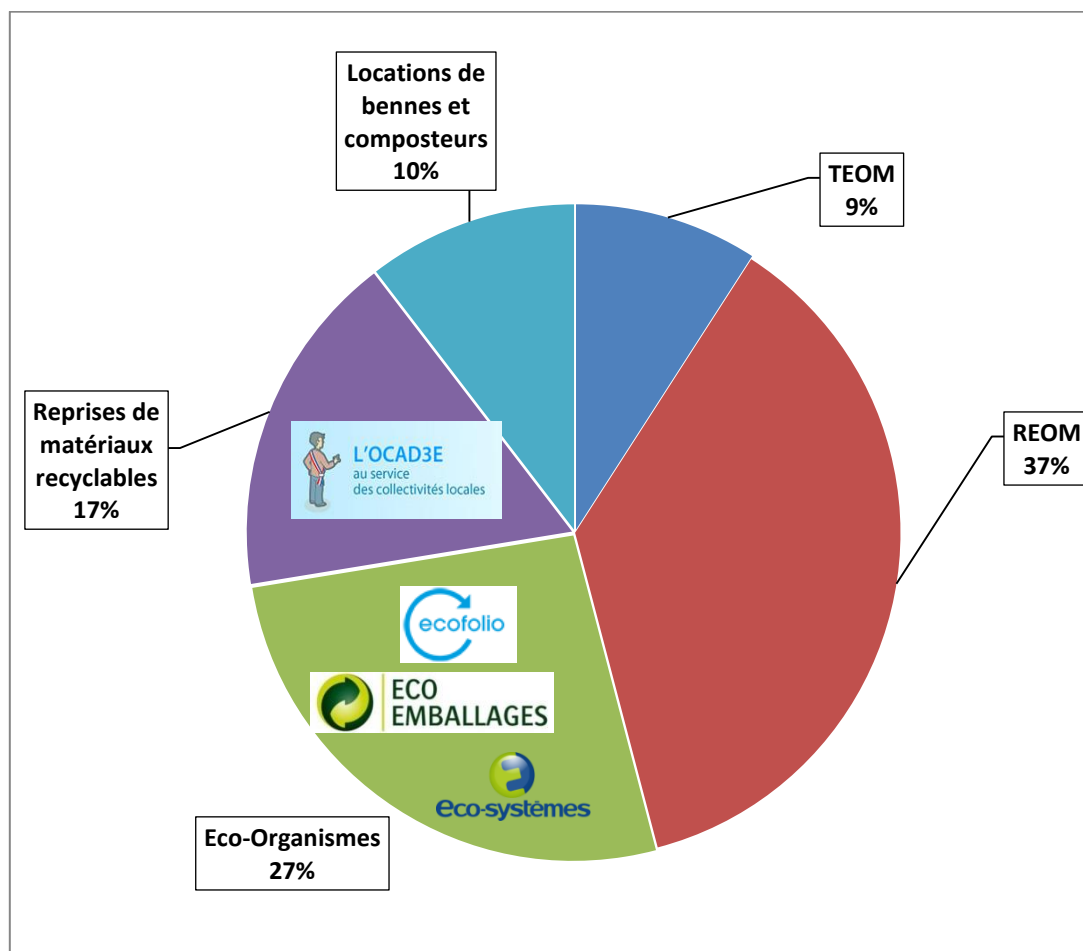
Synthèse des coûts de collecte et de traitement 2016

	Frais de collecte	Frais de traitement	TOTAL 2016	TOTAL 2015	TOTAL 2014	TOTAL 2013
Déchets ultimes	86 997,75	111 115,67	198 113,42	192 429,86	278 071,48	215 417,76
Corps creux	63 407,20	22 325,96	85 733,16	104 976,74	104 038,55	107 530,68
Verre	24 083,14	5 936,25	30 319,39	32 412,09	41 672,28	44 578,09
JRM	17 743,35	14 027,58	31 770,93	36 160,21	39 466,49	45 779,99
<i>Sous total OM</i>	192 231,44	153 405,46	345 636,90	365 978,91	403 248,79	413 306,51
Déchetterie	84 415,36	49 469,00	133 884,36	127 225,10	151 341,97	152 115,78
Coût total	276 646,80	202 874,46	479 521,26	493 204,01	554 590,76	565 422,29

Charges de fonctionnement par habitant

	Frais de collecte	Frais de traitement	Recettes*	Total
2013	68,91	37,52	17,88	88,55 €
2014	71,04	33,34	18,94	85,44 €
2015	57,06	39,14	20,42	75,78 €
2016	53,96	39,57	19,28	74,25 €

Modalités de financement du service ordures ménagères



Bilan

	Tonnage 2012	Tonnage 2013	Tonnage 2014	Tonnage 2015	Tonnage 2016
Déchets ultimes	1087,32 T	1139,18 T	1144,76 T	1132,00 T	1103,12 T
Corps creux	59,00 T	60,42 T	67,44 T	74,38 T	79,40 T
Verre	265,02 T	284,14 T	278,74 T	278,36 T	287,74 T
JRM	125,78 T	126,44 T	110,88 T	110,38 T	110,18 T
<i>Sous total OM</i>	<i>1537,12 T</i>	<i>1610,18 T</i>	<i>1601,52 T</i>	<i>1 595,12 T</i>	<i>1 580,44 T</i>
Déchetterie	1059,49 T	779,84 T	695,42 T	939,52 T	917,54 T
Total	2596,61 T	2390,02 T	2296,94 T	2 534,64 T	2 497,98 T
Poids /hab/an	518,70 kg	449,80 kg	432,32 kg	494,37 kg	487,22 kg

AFFAIRES SCOLAIRES

Les effectifs :

Les écoles de la communauté de de Communes Cœur de Brenne ont accueilli **287 élèves** répartis en 14 classes dans les 6 établissements du territoire .

ECOLES	EFFECTIF	Maternelle	Elémentaire	moyen par classe
AZAY LE FERRON - Les Maronniers	84		4	21,00
LINGE	16		1	16,00
MARTIZAY - Rouzeau Lecamp	49	2		24,50
MEZIERES - Jean Foursac	42	2		21,00
MEZIERES - Joseph Thibault	76		4	19,00
MIGNE	17		1	17,00
	284	4	10	20,29

Les élèves proviennent essentiellement des communes de Cœur de Brenne.

Rappel du fonctionnement suite à la reforme de rythmes scolaires

mise en place à la rentrée de septembre 2014

- Ecole le mercredi matin.
- 2 heures de TAP (temps d'activités périscolaires) gratuites et non obligatoire réparties sur deux créneaux dans la semaine pour les élémentaires et 4 créneaux pour les maternelles. Ces activités auront lieu avant les transports scolaires.
- La fin de la journée d'école et / ou TAP aura lieu à 16h15, elle sera suivie d'une garderie gratuite



Concernant le mercredi, les enfants ont cours de 9 h à 12h. A l'issue, les parents ont plusieurs possibilités :

- Garderie
- Retour à domicile par le transport scolaire,
- Accueil de loisirs à Saint Michel avec mise en place d'un ramassage, du repas et d'activités



Il est à noter que pour l'organisation des TAP, il est de plus en plus difficile de trouver des intervenants.



Les dépenses de fonctionnement

En 2016, le coût de fonctionnement des écoles, y compris les transports scolaires mais hors Temps d'activités périscolaires, s'est élevé à **347 677,55 €** ; soit un coût moyen de **1 662 €** par élève de maternelle et de **695 €** par élève d'élémentaire.

Les séjours :

La CDC a financé, exceptionnellement à hauteur de 66 % pour être équitable avec la CDC Brenne Val de Creuse, le séjour au château d'Oiron (79) de 10 élèves habitant Lingé et fréquentant l'école de Lureuil.

Elle a également participé au financement de l'échange scolaire entre l'école primaire de Mézières et Barzano en Italie.

Jeux dans les écoles

L'opération Jeux dans les écoles, menée par la Maison de l'enfance de Douadic en partenariat avec la ludothèque du Parc a connu un vif succès auprès des enfants des **maternelles de Martizay et Mézières** en Brenne.



Foulées du Parc : du 13 au 17 juin 2016 à la Maison du Parc à Rosnay

Les écoles de Coeur de Brenne ont participé aux 20 ans de cette randonnée découverte, parsemée d'ateliers organisée par le Parc Naturel Régional de la Brenne. Coeur de Brenne est partenaire de cette action et met à disposition les agents des services Scolaires et périscolaires qui se relaient sur les 4 jours, pour assurer en partenariat avec la cdc Brenne Val de Creuse, les agents du parc, et d'autres structures locales (CPIE, Ecomusée..) l'animation des ateliers de découverte du patrimoine et de la nature, et des défis sportifs, ainsi que l'intendance et la sécurité.



Les transports scolaires

Ils sont organisés et financés par le Conseil Départemental de l'Indre. La Communauté de Communes, organisateur secondaire, assure l'organisation des circuits en fonction des inscriptions et coordonne le ramassage des enfants avec les services du Département et les transporteurs. Depuis septembre 2015, les circuits sont assurés uniquement par des entreprises privées, il n'y a plus de régies communales.



En 2016, 123 enfants ont utilisé les transports scolaires

Les garderies périscolaires :

3 garderies périscolaires sont organisées à MÉZIÈRES, AZAY et MARTIZAY, dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les cantines scolaires sont de la compétence des communes, néanmoins la Communauté de Communes met à disposition des communes d'AZAY, MARTIZAY et MÉZIÈRES, le personnel nécessaire afin d'assurer la surveillance des enfants au cours de cette pause méridienne.

Actions de communication :

Distribution du petit fascicule d'information

« Je vais à l'école et je vis en Cœur de Brenne ».

Destiné aux parents, il a été réalisé par les services de la CDC. Il regroupe les informations relatives aux actions de la CDC pour les enfants de la maternelle au CM2.



Les actions culturelles scolaires

La communauté de Communes Cœur de Brenne s'attache à développer une saison culturelle réservée aux écoles. Cœur de Brenne définit sa programmation scolaire en étroite collaboration avec la CdC Brenne Val de Creuse et le Parc de la Brenne. La mutualisation des saisons culturelles scolaire de Cœur de Brenne et Brenne Val de Creuse permet de proposer la même offre à toutes les écoles du territoire de la Brenne. Les réflexions sont menées collectivement, avec de nombreux autres partenaires (inspection académique, bibliothèques, cinéma du Blanc...)

Spectacles scolaires 2016 :

« Akiko »

Pour les maternelles / plusieurs lieux / théâtre d'ombres

« Allez Ollie, à l'eau ! »

Pour les primaires / plusieurs lieux / spectacle imposant (décors reproduisant une piscine), sur le thème des échanges intergénérationnels



« Sametka »

Pour les maternelles / au cinéma du Blanc

Ciné-concert, avec musiciens qui accompagnaient le film en direct dans la salle

Cirque « Bibendum trémens »

Partenariat important avec la CDC Brenne Val de Creuse.



Tous les scolaires ont pu assister, à Rivarennnes, à des représentations de la nouvelle création du cirque, « sur le fil », sous chapiteau.

Autres propositions aux écoles

Les écoles bénéficient également d'autres actions, proposées par la CDC ou ses partenaires :

- Le Cinéma du Blanc :
.coupons de réduction « 1,2,3 ciné », offerts toutes l'année par la CDC
.Ecole et cinéma
.Cinématernelle
- L'Espace culturel rural du PNR
- La Ludothèque à Douadic
- Les Intervenants « musique » du Parc
- Les actions avec les bibliothèques

Les dépenses d'investissement

Etudes :

Lancement des **études préalables pour les projets de chaufferies centrales** sur les groupes scolaires de **Martizay et Mezieres** pour un montant de **3 840 € TTC**.

Travaux :

Aucun gros travaux n'ont été réalisés en 2016, seuls des **interventions de mise au normes de l'électricité** suite au contrôle annuel des installations dans les écoles d'Azay , Martzay et Mézières ont été réalisées pour un montant de **1 323.83 € TTC**.

Du mobilier pour un montant de 838.94 € TTC

- Acquisition de **couchettes empilables** pour l'école **Maternelle de MEZIERES-EN-BRENNE**

Du matériel Informatique pour un montant de 10 072.80 € TTC

- Remplacement du **Copieur multifonctions de, l'Ecole d'AZAY** pour un montant de **1 504.80 €**
- Acquisition de 12 **ordinateurs portables et d'un vidéo projecteur** pour l'école **primaire de Migné** pour un montant de **8 568 €**.

LA PETITE ENFANCE

La Communauté de Communes gère le Multi-Accueil situé à Paulnay, ouvert depuis le 9 mars 2009.

Il propose 2 types d'accueils :

- L'accueil régulier
- L'accueil occasionnel
- Il dispose également d'une place en accueil d'urgence.

Le médecin référent est le Docteur Catherine Robert de Mézières en Brenne.

Présence du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le fonctionnement en 2016 :

- le taux d'occupation a été de 64.67 %

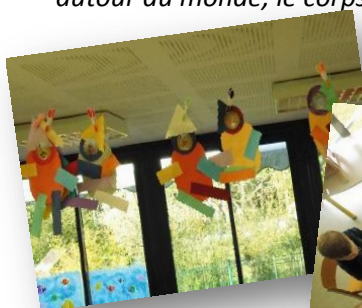
Le nombre total de familles inscrites en 2016 est de **29** (27 d'entre elles ont utilisé la structure). Pour autant, les accueils réguliers et occasionnels se sont difficilement conjugués. Cela explique, en partie, le taux d'occupation relativement faible en 2016.

Depuis le 19 décembre 2016, la fourniture des couches et des repas est proposée aux familles souhaitant bénéficier de ce service sans tarification supplémentaire. La fabrication des repas est assurée par la cuisine centrale de l'EHPAD « Résidence de la Brenne » et la livraison, par le service de portage de repas à domicile de la Communauté de Communes Cœur de Brenne.

Les actions menées en 2016 :

○ Les activités

Divers activités manuelles ont été proposées aux enfants. Les thèmes abordés en 2016 ont été : *les 5 sens, les formes et les couleurs, les animaux, autour du monde, le corps humain et le pôle Nord.*



○ Les sorties 2016



Découverte du marché de Mézières en Brenne

Sortie au Centre Equestre de Douadic et découverte des décorations de Noël.



Les sorties à la Ludothèque de Douadic et à la Médiathèque de Martizay ont ponctué l'année.



Nous y avons emprunté des livres et des jeux en lien avec le thème du moment



Marjorie, de la Médiathèque de Martizay, intervient une fois par mois au multi accueil pour conter des histoires aux enfants.



○ **Atelier MONTESSORI**

L'équipe du multi accueil a bénéficié d'une initiation à la pédagogie Montessori pouvant s'adresser aux enfants âgés de 2 ans. En fin d'année 2016, les différents « matériels » ont été présentés à ces derniers. Depuis novembre 2016, des ateliers Montessori sont régulièrement proposés aux enfants. L'objectif étant de contribuer au développement de leur autonomie.



○ **Ateliers avec le RAM**

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles a proposé de participer aux séances destinées aux Assistantes Maternelles. Des ateliers de motricité ont été mis en place une fois par semaine par l'équipe du multi accueil dans l'espace du RAM.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



L'accueil de loisirs à Saint Michel a été ouvert 92 jours dont 35 mercredi, 28 pour les vacances de Février, Printemps, Toussaint et 29 jours pour les vacances d'été.

Au total, sur l'année 2016, le centre a été ouvert 842h.

A - L'accueil de Loisirs été 2016

L'accueil de loisirs sans hébergement a ouvert ses portes pendant 29 jours.

142 enfants ont participé au centre pour 1305 journées de présences, représentant une moyenne 45 enfants par jour).



La possibilité offerte aux parents d'inscrire leurs enfants 3 jours minimum a fait diminué les journées de présence.

Chaque semaine les enfants ont été regroupés en 4 catégories d'âges (3 à 5 ans, 6 à 7 ans, 8 à 10 ans et 11 à 13 ans).

Diverses sorties ont été organisées : piscine, parc de loisirs, médiathèque...

Au cours de la semaine du 25 au 29 juillet, les enfants de 7 à 9 ans sont partis en camp à Bellebouche et la semaine suivante ceux sont les enfants de 10 à 13 qui ont profité des joies du camp.

L'encadrement a été assuré par 11 animateurs, 1 directrice adjointe, 3 personnes de service, sous la responsabilité du Directeur titulaire du BAFD.

A l'issue du centre, un vin d'honneur a été réalisé avec les parents, enfants, élus et le personnel été.

B - L'accueil de Loisirs mercredis et petites vacances 2016



Sur les jours d'ouvertures ALSH mercredis et petites vacances, la fréquentation moyenne a été de 19 enfants sur les mercredis et une moyenne de 23 enfants sur les petites vacances. Depuis la réforme scolaire en septembre 2014, les ALSH mercredis étaient ouverts l'après-midi de 12h30 à 18h30.

L'encadrement était assuré par 4 animateurs (en alternance), une personne de service, sous la responsabilité du Directeur.

☛ **Concernant les programmes d'activités sur les mercredis**, les enfants abordent un thème par période, avec également une sortie.

Sur le service des mercredis, 65 enfants ont participé aux activités.

☛ **Concernant les vacances de Février, Printemps et La Toussaint**, le centre a été ouvert 28 jours.

Pour chaque période, un thème est abordé pour développer des activités manuelles, culturelles et sportives dans un contexte ludique.

- Accueil de loisirs été 2016 pendant 6 semaines avec 2 mini camp, en développant les activités jeunes avec le service ado

GESTION DU GYMNASSE INTERCOMMUNAL

L'entretien et la gestion sont assurés par la Communauté de Communes Cœur de Brenne.



10 associations utilisent le gymnase (Tennis Azay, Martizay et Mézières - Football Martizay / Mézières / Tournon et Obterre – Twirling, Yoga, gymnastique et Judo Mézières, CATTP Buzancais

Au quotidien, l'école de Mézières utilisent le gymnase, ainsi que pour les activités TAP

Donc actuellement, il reste peu de créneaux de disponibles.

Au cours de cette année 2016, divers travaux d'entretien ont été réalisés.

SERVICE SPORT

☛ La Communauté de Communes intervient essentiellement sous forme d'aide financière (subventions) auprès des associations la sollicitant (Ecole de sport), ainsi que des interventions dans les écoles et les foulées du parc.



☛ Concernant les employés du FC2MT, une convention a été mise en place afin de pouvoir les faire intervenir sur les différents centres, TAP et en fonction des besoins sur le service animation. Ce dispositif est géré par le directeur des ALSH qui dispose également d'heures pour intervenir auprès du FC2MT.

LE PERSONNEL DU SERVICE ANIMATION



☛ Pour cette année 2016, 10 personnes employées à l'année ont travaillé dans le service animation, dont 9 temps plein, une à 30h par semaine et une à mi-temps.

☛ Concernant les activités liées aux jeunes, plusieurs contractuels sont intervenus sur le service animation en fonction des effectifs.

L'ACCUEIL DE JEUNES

Cette structure vise principalement la tranche d'âge des « ados » et « pré-ados ». Le but est la création d'un espace dans lequel les jeunes peuvent développer leurs idées et leurs projets. Cela doit leur permettre d'avoir aussi accès à des activités rarement proposées en milieu rural, les amener à réfléchir sur la coordination de leur projet pour leur permettre d'acquérir des valeurs et des notions qui leur seront utiles dans leur vie d'adulte, et leur montrer qu'ils peuvent être acteur de projet sur leur territoire.

L'accueil de jeunes propose des activités pour les jeunes, et une orientation vers les actions d'éducation à l'image. Une place est laissée à l'autonomie des jeunes dès que possible.

L'Accueil de Jeunes de Cœur de Brenne est agréé par la CAF de l'Indre et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP).

Une particularité : l'atelier vidéo



Les jeunes sont de plus en plus submergés par les images, il semble donc important de proposer des actions pédagogiques d'éducation à l'image. L'accompagnement à la création audiovisuelle permet une approche pédagogique de nombreuses notions.

Compte tenu de la formation et de l'expérience en audiovisuel de l'animateur responsable, et partant du constat de l'intérêt des jeunes pour cet outil, l'Accueil de Jeunes propose une spécificité : un atelier vidéo.

Ces actions pourront prendre plusieurs formes : camps vacances cinéma, stages, initiations, ateliers de programmation...

Depuis plusieurs années, en partenariat avec CICLIC (agence pour le cinéma et le numérique en Région Centre), une action majeure est organisée : « Passeurs d'images ». Ce dispositif national permet à des jeunes de bénéficier d'actions audiovisuelles tout au long de l'année, et de réaliser un film. Les jeunes s'impliquent également dans l'organisation de la séance cinéma en plein air de l'été (diffusion de leur film, programmation, etc.)



Les actions de 2016

Vacances de printemps

Activités sur 3 jours, avec une sortie d'une journée au Futuroscope - 20 jeunes inscrits (sur 24 places)

Activité nature sur 2 jours - activité photo animalière, sortie en vélo au Parc, etc. - 11 inscrits (sur 12 places)

Activité cinéma sur 2 jours - réalisation de séquence en animation, partenariat cinéma - 11 inscrits (sur 12 places)

Vacances d'été

Activité cinéma sur 2 jours - découverte des effets spéciaux, partenariat Ciclic - 6 inscrits (complet)

Stage Passeurs d'images sur 1 semaine - réalisation d'un court-métrage, partenariat Ciclic - 7 inscrits (complet)

Septembre :

Participation au Rallye des 4èmes, à Fontgombault, organisé par le PNR.

Rassemblement des élèves de 4ème des collèges de la Brenne pendant une journée en septembre, sur le site de l'Accueil de loisirs de Fontgombault. Accueil de 150 jeunes des collèges, qui participent à plusieurs ateliers toute la journée.

Vacances de Toussaint

Activité jeux collectifs sur 2 jours , dont une sortie au Bowling - 11 inscrits (sur 12 places)

Lien avec l'ALSH de Cœur de Brenne :

Nous travaillons sur une véritable passerelle avec l'accueil de loisirs.

Un animateur intervient ponctuellement sur ce service.

Passeurs d'images :

Dispositif coordonné par Ciclic, agence pour le Cinéma et la Culture numérique en Région Centre (anciennement Centre Images)

Des stages de réalisation d'une semaine sont organisés tous les ans, pendant les vacances de juillet, consacrés au tournage et montage d'un court-métrage. Les jeunes réalisent leur propre film dans des conditions professionnelles avec du matériel dédié.

Ce stage est aussi l'occasion d'apprendre à créer ensemble un projet et à le mener jusqu'à son terme.

Les projections sont organisées, en plein air l'été à Saint-Michel-en-Brenne, ou au cinéma du Blanc. Les jeunes participent à l'organisation des projections, à l'occasion desquelles leurs films sont diffusés.

BILAN des activités

Certaines activités ont eu plus de succès que d'autres, avec un grand intérêt pour les activités liées à l'image (stage de réalisation, sorties cinéma...)

On note une habitude et un intérêt croissant des familles pour l'Accueil de Jeunes.

L'atout réel de l'Accueil de Jeunes reste l'atelier vidéo et l'axe « éducation à image ».

La communication

L'Accueil de Jeunes possède son propre site internet <http://ados.coeurdebrenne.fr/> à destination des jeunes. Le site est accessible par simple recherche sur le net, ou depuis le site de Cœur de Brenne.

L'Accueil de Jeunes possède une chaîne vidéo sur YouTube. Les internautes peuvent découvrir tous les courts-métrages réalisés par les jeunes pendant les ateliers vidéo. Le site est accessible par simple recherche sur le net, ou depuis le site de Cœur de Brenne.



LA SAISON CULTURELLE 2016

La saison (tout public) de la CdC s'est orientée vers l'organisation de trois temps fort :

- Cinéma en plein air (mis en place depuis 9 ans, en août)
- Festival de musique « les Sablons Mouvant » (mis en place depuis 4 ans, en août)
- Festival de conte « La clef dans le sac » (10 jours de spectacles, depuis 4 ans, en octobre)

Une autre action se démarque : la programmation depuis 4 ans d'un spectacle créé avec les pensionnaires du foyer du Blanc pour personnes handicapées, en lien avec la Compagnie Barda.

L'été en Cœur de Brenne

En août, on retrouve ainsi la Projection **Cinéma en plein air**, et le festival « **Les Sablons Mouvants** ». Nous sommes aussi partenaire d'une autre action qui a lieu tous les ans au mois d'août (depuis 5 ans) : le **Bal Traditionnel** de Mézières (organisé par la Bibliothèque de Mézières-en-Brenne)

Les spectacles de 2016

« **Rose Crampon** » et le **Foyer Occupationnel du Blanc**

Vendredi 12 février, à Paulnay (20h30)

4^{ème} édition de cette action à l'occasion de laquelle nous accueillons un spectacle professionnel, et en première partie, des adultes en situation de handicap. Salle comble.



« **Amapola** »



Vendredi 11 mars, à Martizay (20h30)

Spectacle en polyphonie, par six jeunes femmes qui a rencontré un vif succès, salle comble (200 personnes)

Cinéma en plein air

Le projet est inscrit dans le cadre du dispositif national Passeurs d'images.

Cette année, projection du film (choisi par des jeunes) : « Les combattants »

Vendredi 12 août 2016 / Saint-Michel /



environ 250 spectateurs présents

Poursuite de l'évolution amorcée l'année dernière :

- possibilité pour le public de se restaurer sur place avant la manifestation
- spectacle musical pendant le temps de restauration, avant la projection

Concert « Les Sablons Mouvants »

A Sainte-Gemme / 5^{ème} édition / vendredi 19 août / 250 spectateurs
Poursuite de la dynamique. 3 groupes de musique, dont un groupe de jeunes pour l'ouverture.



Coordination : assurée par la CDC, en partenariat avec la Commune de Sainte-Gemme. Les associations de la commune interviennent le jour du festival.



Festival de contes « La clef dans le sac »

En partenariat avec les bibliothèques de Martizay et Mézières. 10 jours de festival, avec des spectacles pour tous les publics, allant de la petite enfance jusqu'aux adultes.
La fréquentation du public varie d'un spectacle à l'autre, mais reste dans nos objectifs avec une moyenne de 50 spectateurs par spectacle (*jusqu'à 100 pour les séances scolaires*).

Le festival est composé :

- de spectacles qui ont lieu en salle des fêtes
- de spectacles qui ont lieu dans les bibliothèques
- d'expositions en bibliothèques
- de spectacles réservés aux scolaires
- d'un stage de conte pour adultes



Les Bibliothèques

La CDC apporte son soutien aux bibliothèques (notamment par le biais d'une subvention), et différentes actions / manifestations culturelles sont coordonnées avec la CDC.

Un vaste chantier d'étude du réseau a été lancé en 2012 par le Parc de la Brenne. Depuis, les CDC Brenne Val de Creuse et Cœur de Brenne ont travaillé sur la mise en réseau des bibliothèques.

Le réseau est opérationnel depuis fin 2014.

Le développement se poursuit en 2015 et 2016 avec la création d'un portail internet.

Toutes les bibliothèques de Brenne sont en réseau. Des navettes sont organisées entre les bibliothèques.

Le réseau en est encore à ses débuts, et des réunions de coordination seront nécessaires afin de solidifier le fonctionnement. Les élus devront également valider les outils de communication et le fonctionnement.

Aujourd'hui, un abonné d'une des bibliothèques bénéficie donc de l'ensemble des documents du réseau, ce qui multiplie considérablement l'offre pour le public.

SERVICE DE PORTAGE A DOMICILE

Ce service assure la distribution de repas dans les communes de la CDC.

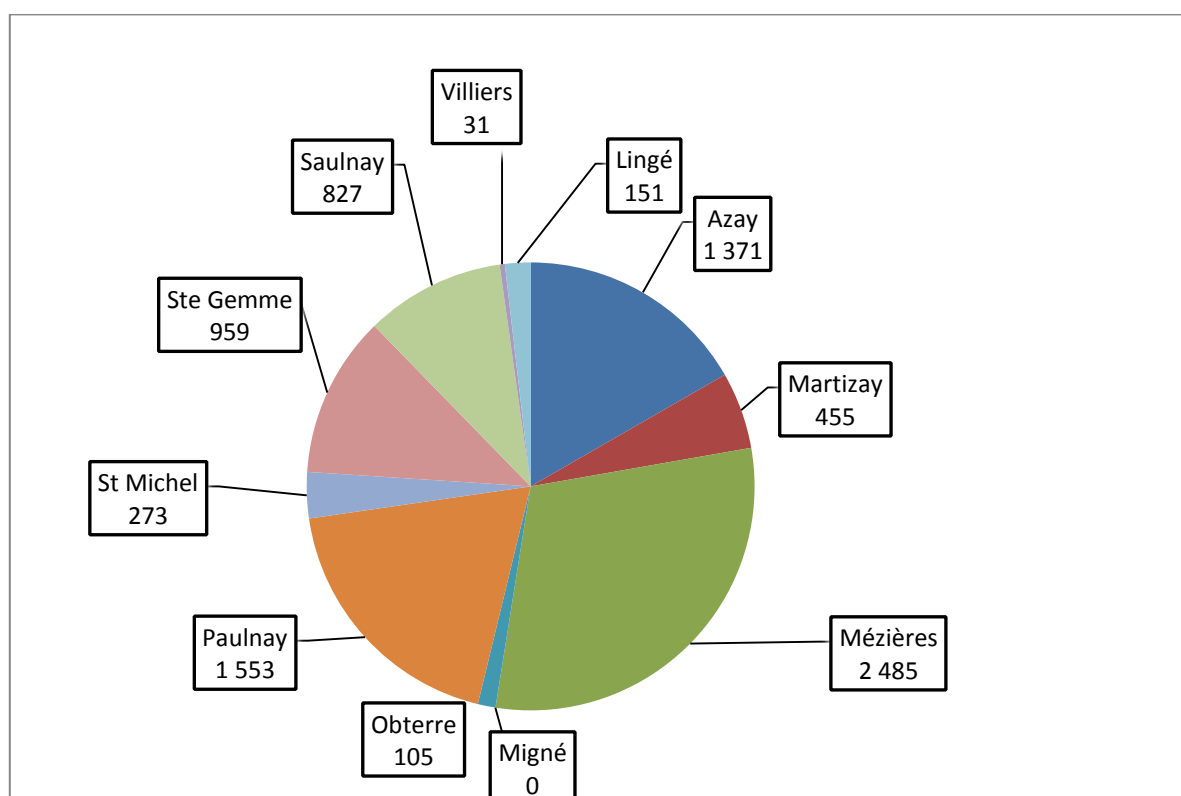
Les repas sont préparés par la Maison de Retraite de Mézières en Brenne en liaison froide. Les repas diabétiques peuvent être livrés sur demande. Les plateaux sont distribués tous les jours sauf dimanche et jours fériés.

Deux personnes à temps non complet (19 heures 30) assurent ce service.



En 2016, le prix du repas est de 8,70 euros pour tous les utilisateurs et 8 210 repas ont été distribués (8 522 repas en 2015 et 8 127 repas en 2014).

Répartition géographique de la clientèle

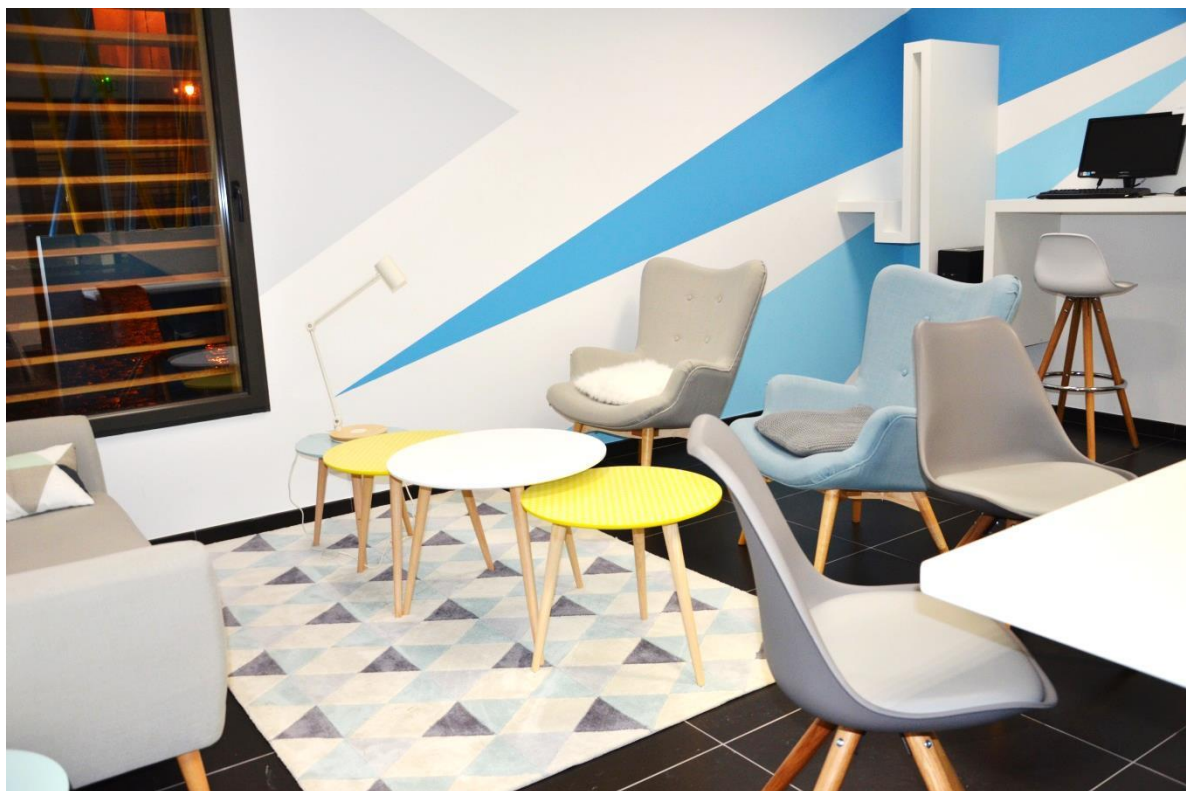


LES CYBER-ESPACES

En avril 2016, nous avons mis en place un nouveau Cyber-espace muni d'un poste à la bibliothèque d'Azay-le-Ferron. Nous avons mis aussi un hotspot Wifi dans ce lieu.

De même, le Cyber-espace de Saint-Michel en Brenne a déménagé au sein de la Brenne-box en juin 2016. Le nouvel espace possède seulement 4 postes informatiques destinés au public, mais est plus grand et dispose d'une zone de connexion avec canapé et fauteuils.

Les formations sont réalisées dans une autre pièce grâce à 6 portables, ce qui permet de partager l'espace formation et l'espace de connexion et de mener les deux conjointement.

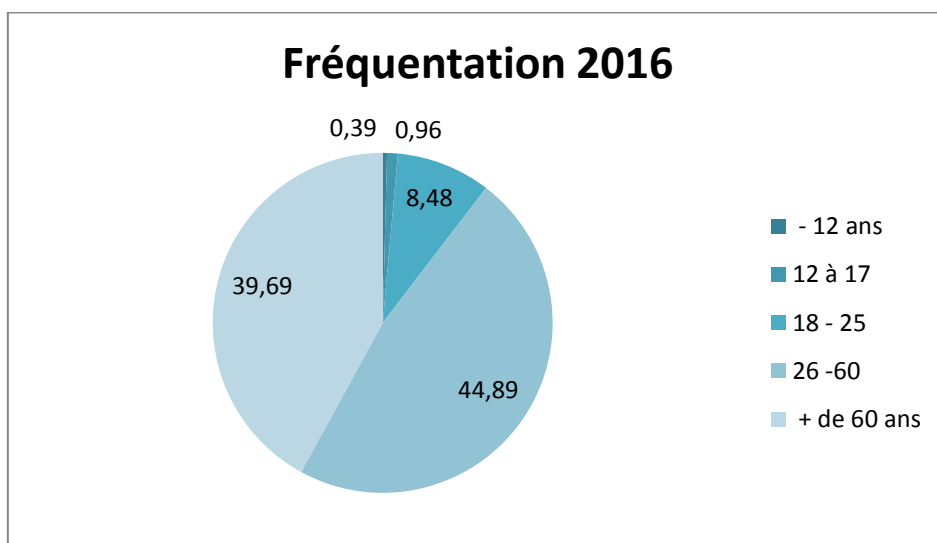


La fréquentation :

En 2016 il y a eu **128 nouvelles inscriptions** sur l'ensemble des espaces numériques, portant le nombre d'inscrit total à **878** depuis l'ouverture du dispositif. C'est la plus importante augmentation d'inscription que nous ayons connue depuis la création des Cyber-espaces. Ce chiffre s'explique à la fois par l'engouement du wifi via les Hotspots, mais aussi par une forte augmentation d'utilisateurs liée à la création de la Brenne-Box.

Le nombre de sessions en 2016 a légèrement diminué avec 4769 sessions comptabilisées. Le Wifi reste très présent et représente à lui seul 2 327 connexions.

La moyenne d'âge des utilisateurs inscrits sur l'ensemble des Cyber-Espaces continue d'augmenter : **47 ans en 2009, 52,87 ans en 2015, elle est de 53,54 ans en 2016.** La répartition est la suivante :



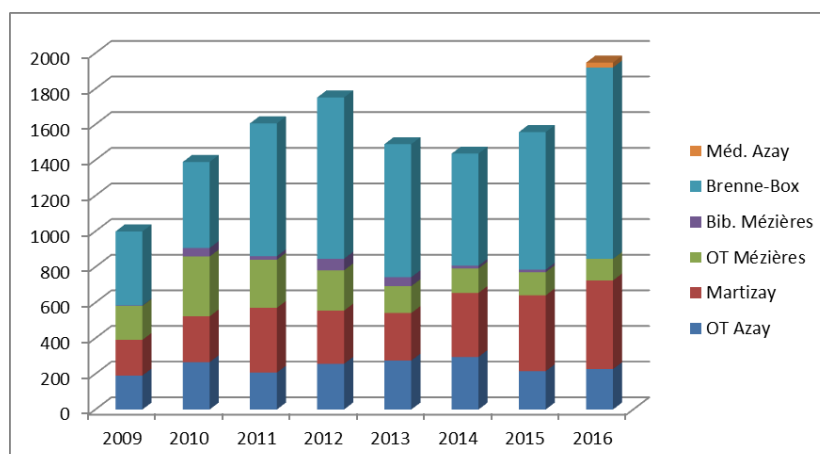
Les formations :

En 2016 nous avons créé les ateliers du lundi qui permettent de répondre à des questions non prises en compte par des formations programmées. Nous avons eu une forte affluence à ce nouveau rendez-vous. L'idée étant que cette séance permette de mettre en place des choses concrètes : diaporama, sauvegarde etc... Nous souhaitons aussi que chacun puisse emmener son matériel et s'entraider. Nous avons eu énormément de demande avant et après le déménagement de la Brenne box. Une douzaine de participants différents ont suivi ce rendez-vous quotidien, les publics ont été différents entre l'atelier de Saint-Michel-en-Brenne et celui de Mézières-en-Brenne.

De même, le déménagement de la Brenne-Box à Mézières-en-Brenne, à changer le profil des utilisateurs du Cyber-espace, nous avons vu de nouveaux inscrits et certains qui fréquentaient l'espace de Saint-Michel, n'ont pas suivi le déménagement. Ceci s'est traduit en outre par une forte demande de formation d'initiation.

Les retombées économiques :

Cette année, les objectifs économiques liés aux Cyber-espaces ont été atteints et dépassés de plus de 400 €, avec une stabilisation des dépenses. L'ensemble des rentrées représente **1 954,20 €**.



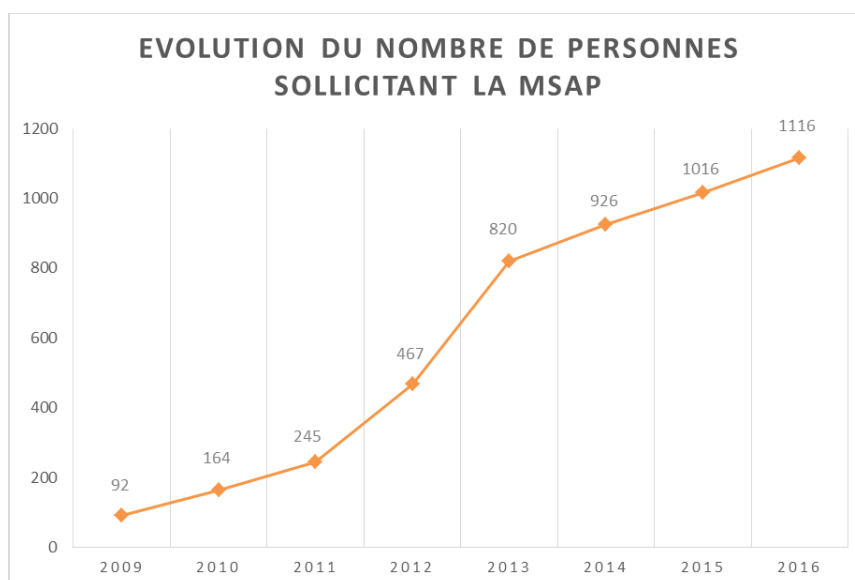
LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

En 2016, la MSAP continue dans sa progression de fréquentation en totalisant **1 116** demandes soit une augmentation de 10 % par rapport à 2015.

Durant cette année il faut noter les actions suivantes :

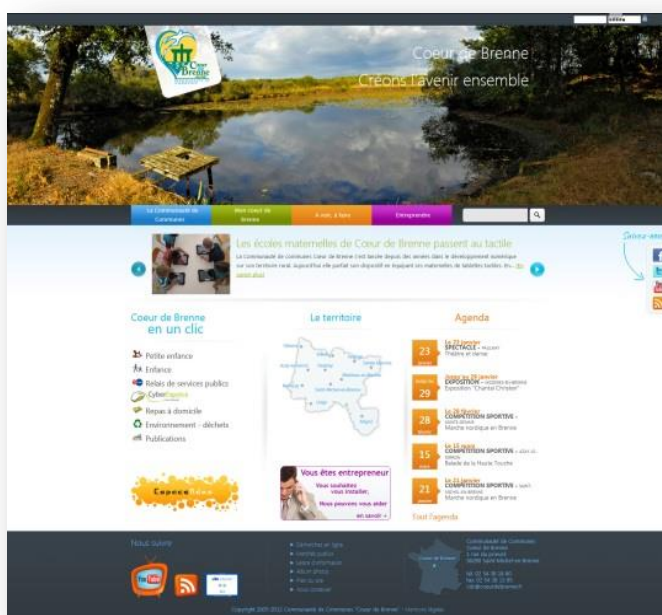
- Lundi 11 janvier : 1ère permanence de la CAF, 2 services civiques viennent accompagner les personnes sur le CAF.FR et faire les simulations et demandes concernant la Prime d'Activité. Tous les lundis de 14h à 16h jusqu'au mois de mai 2016.
- Lundi 18 janvier : Réunion sur les Pré demandes en ligne compte ANTS passeport biométrique à Châteauroux.
- Vendredi 22 janvier : Formation à Châteauroux avec notre partenaire Pole Emploi Inscription en ligne « NPDE » Nouveau Parcours du Demandeur d'Emploi.
- Mardi 26 janvier : Formation à la CAF de Châteauroux sur la Prime d'Activité.
- Mardi 2 février : La Chambre d'agriculture de Châteauroux a réservé notre salle de formation informatique (document excel) pour les agriculteurs de Cœur de Brenne (5 participants).
- Mercredi 9 mars : Lancement publication affiche pour l'opération « Un nom pour un nouveau bâtiment » + facebook + site internet.
- Jeudi 10 mars : Déplacement dans les Mairies de la Cdc + Bibliothèque Mézières + OT d'Azay + Parc Naturel Régional de la Brenne + différents commerces du territoire pour dépôt d'affiches et flyers « Un nom pour un nouveau bâtiment ». Début des mises à jour annuaire des entreprises au 31 03 2016, recoupement de différents fichiers (CCI, CMA, société.com, manageo....).
- Mardi 10 mai : Permanence des impôts avec 42 demandes.
- **Déménagement du 27 juillet au 1er juillet à Brenne Box à Mézières-en- Brenne.**
- **Ouverture de la MSAP au public le 4 juillet 2016 avec 7 personnes.**
- Mercredi 13 juillet : Permanence RSA cour de français 1 personne puis le 2 et 4 aout.
- Le 3 aout et le 4 octobre : Permanence de la MSA visite médicale 9 personnes (1 bureau).
- Mercredi 17 aout : AISMT Châteauroux Visite médicale (2 bureaux).
- 1er samedi ouvert le 3 septembre 2016 : 6 personnes et 2ème samedi : 2 personnes
- Le 6 septembre et le 4 novembre : Infirmier de la MSA permanence toute la journée (1 bureau).
- Chambre d'agriculture réservation salle coworking réunion 8 agriculteurs vendredi 16 septembre et jeudi 8 décembre.
- Mardi 27 septembre : AISMT Châteauroux Visite médicale (2 bureaux).
- Les jeudis : permanence Assistante Sociale (1 bureau).
- Les mardis et jeudis cours de Français RSA jusqu'en octobre (1 bureau).
- Le 3 et 4 octobre : envoi des invitations Brenne Box inauguration.
- Mardi 11 octobre : 14h à 16h réunion d'information Pole Emploi pour une formation rémunérée 35 personnes « 1000 chômeurs en formation ».
- **Lundi 24 octobre Inauguration Brenne Box** (Intervention de France 3) environ 300 personnes venues. Signature de la Convention MSAP avec les différents partenaires.
- Mardi 25 octobre : diffusion du reportage sur France 3 suite à l'inauguration de la Brenne Box.

- **Réunion chez nos divers partenaires** (janvier : Pôle Emploi, la CAF ; mars : MSA ; novembre : CPAM).
- **Du 24 octobre 2016 au 30 janvier 2017** : réservation Salle de Coworking Formation Pole Emploi avec l'organisme ASSOFAF 15 personnes (Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis).
- **Durant 2016**, la Mission Locale Indre Sud a suivi en permanence à ST Michel en Brenne / Mézières environ 19 jeunes de notre territoire avec 9 Contrats d'Avenir dont les renouvellements.



LE WEB

En 2016, nous avons peu avancé sur le site Internet. Nous avons cependant modifié les flux Tourinsoft pour qu'ils soient en adéquation avec la nouvelle offre. De même nous avons réservé les noms de domaine brenne-box.fr ainsi que memoiredebrenne.fr.



Ces derniers seront destinés à créer un site pour la nouvelle entité et pour diffuser l'information sur la mémoire numérique.

Enfin nous avons proposé aux mairies qui le souhaitent de disposer d'un hébergement accompagné pour mettre en place leur site Internet. La mairie de Paulnay travaille actuellement sur cette offre et le site devrait voir le jour en 2017

On peut constater une diminution des visiteurs sur le site Internet de

la Communauté de Communes avec **17 036 visiteurs en 2016** au lieu de 18 940 visites en 2015 et **41 506 pages vues**.

LE HAUT DEBIT

Le wifi :

Il ne reste plus que 4 personnes sur l'ensemble du réseau wifi de la Communauté de Communes. Cependant ces personnes sont en zone blanche. Les antennes de Mézières ont subi des perturbations cet été 2016. Nous avons donc sollicité Infosat pour qu'il augmente les débits sur cette antenne.

La fibre optique

La Communauté de Communes Cœur de Brenne par le biais du RIP36 a fibré les sous-répartiteurs de Migné et d'Obterre. Ces travaux vont permettre une augmentation des débits pour les habitants du centre bourg. Les débits qui plafonnaient à 20Mbit/s pourront aller jusqu'à 100Mbit/s, grâce à la technologie VDSL2.

LES ECOLES

L'informatique

En 2016, c'est l'école de Migné qui a bénéficié du renouvellement de son matériel.

Pour la maintenance informatique, le technicien est sorti **26 fois** pour résoudre des problèmes d'informatique dans les écoles pour une durée totale de **36 h 5 min**.

Nous avons fait deux commandes groupées de cartouches d'encre.

Les copieurs

Nous avons changé le copieur de l'école d'Azay-le-Ferron

EQUIPEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Suite à la gestion des sauvegardes, les disques durs des serveurs étaient souvent pleins. Nous avons donc commandé un NAS qui permettra à la fois de réaliser les sauvegardes du personnel de la Communauté de Communes, mais aussi celle des mairies. L'achat a été effectué, les sauvegardes déportées ; il reste cependant celles des agents possédant un portable.

les onduleurs de la Communauté de Communes ont été changés.

Les Télécommunications :

Nous avons dû mettre en place une ligne internet sur la garderie de Mézières suite à une panne d'antenne. De même l'arrivée de l'agent chargé de l'économie implique l'ouverture d'une nouvelle ligne portable.

Enfin les changements et l'ouverture de la Brenne Box ont modifié profondément la gestion du standard. Nous avons aussi supprimé la ligne fax de la CDC.

LA COMMUNICATION

Plusieurs articles de presse sont parus sur le numérique, notamment sur le lancement de l'opération de la Brenne-box. Nous avons mené une campagne de nom sur facebook en mars afin que les internautes s'approprient le nouveau dispositif. Les personnes proposaient alors un nom pour le futur bâtiment. La commission économique a statué sur le nom de Brenne-Box.

L'inauguration a été couverte par France 3, la Nouvelle république, les échos la marseillaise. Un reportage a été réalisé par France bleu Berry.

De même nous avons passé l'information sur les bulletins municipaux des mairies.

Enfin nous avons commandé une campagne de photos du territoire et de nos entreprises pour abonder notre site Internet et nos supports.

PLAN NUMERIQUE

Plan numérique 2015 – 2020

L'accessibilité

- Mettre en place le FTTH (Fiber To The Home) sur une ou deux communes.
- Augmenter le nombre de hots-pots Wifi sur l'ensemble du territoire.

En 2016, nous avons rajouté un nouveau point Wifi à la Médiathèque d'Azay-le-Ferron.

- Continuer une politique de renouvellement du matériel informatique des écoles tout en développant les Espaces Numériques de Travail.

Nous avons renouvelé le matériel informatique de l'école de Migné

- Favoriser les liens avec le RSP.
- Développer l'habitat intelligent et la domotique sur le territoire de Cœur de Brenne.

Mise en place de services et de contenus

- Développer les services en ligne.

La Communauté de Communes a mis en place TIPI qui permet le paiement des factures par carte Bleu. De même nous proposons depuis 2016 le prélèvement automatique. Enfin nous avons mis en place la dématérialisation des factures.

- Améliorer l'attractivité de Cœur de Brenne et développer le e-tourisme.
- Mise en place des projets d'objets connectés, domotique, smart grid et smart city.
- Mettre en place une politique de gestion du patrimoine et de la mémoire de territoire par le numérique.

En 2016, nous avons lancé une action en faveur de la mémoire numérique. Nous avons collecté 16h de vidéo en interviewant 8 personnes. Les premiers montages ont été présentés lors de l'inauguration de la Brenne-Box.

Une borne de présentation a été exposée le 24 octobre présentant le dispositif et diffusant quelques vidéos sur des tablettes

- Proposer un email brenne.fr

L'apprentissage et l'accompagnement

- Favoriser la mise en place de la télémédecine et le développement des services de télé-présence.
- Créer et diffuser des tutoriels de formations Informatiques.
- Aider les mairies et partenaires dans leur gestion numérique.

En 2016, cœur de brenne a proposé de mettre en place deux dispositifs : la création et l'hébergement de leur site Internet (hors gestion graphique). Deux communes ont été intéressées et la programmation a été commencée pour la Mairie de Paulnay.

Nous avons aussi proposé la gestion d'une sauvegarde déportée au sein de la Communauté de Communes. Après enquête, nous avons mis en place un NAS pour recevoir ces différentes sauvegardes.

- Proposer un espace échange sur les contenus numériques pour les professeurs des écoles.

STRUCTURE

Le Bureau

Il s'est réuni 7 fois au cours de l'année.

Le Conseil Communautaire

7 réunions ont eu lieu au cours de l'année 2016.

Après chaque réunion de conseil, le compte rendu de chaque session est consultable sur le site Internet de la Communauté de Communes « Cœur de Brenne »

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Au 31 décembre 2016, la Communauté de Communes emploie 32 personnes (27 titulaires et 5 contractuels permanents) qui représentent **27,96** agents en équivalent temps plein.

En 2016, 307 jours d'arrêt maladie et 1 accident de travail ont été comptabilisés par 11 agents, générant le recrutement de 9 agents contractuels pour assurer les remplacements.

La mise en place des temps d'activités périscolaires (TAP) dans le cadre de la réforme scolaire a généré l'emploi de 14 agents contractuels.

L'organisation des ASLH d'été et des petites vacances 2015 a généré l'emploi de 8 agents contractuels

La CDC a recruté une animatrice « économique » contractuelle au 15 /09/2016 et un agent contractuel à mi-temps pour compenser le passage à mi-temps d'un agent titulaire du service OM

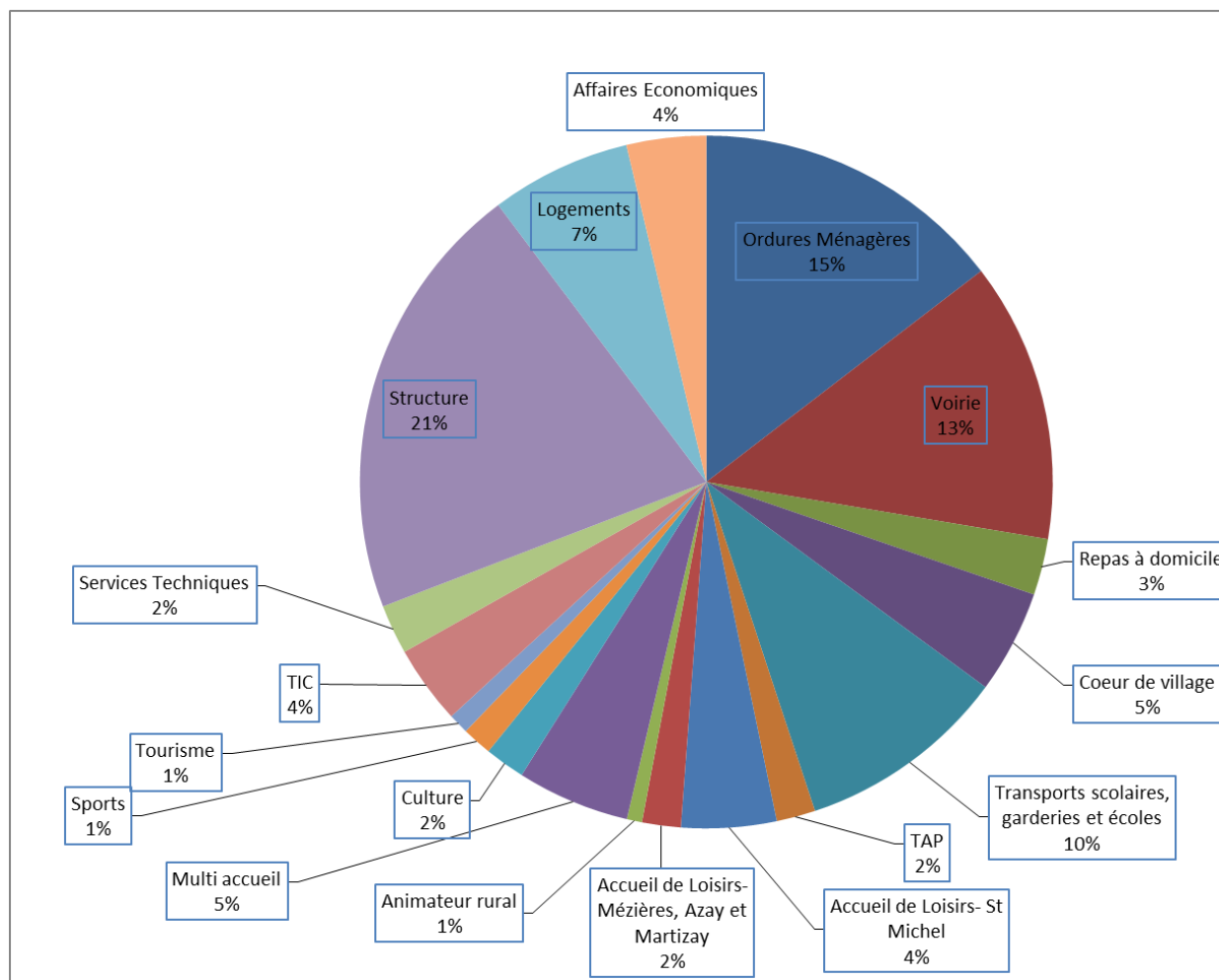
FINANCES

RÉALISÉS DES 3 BUDGETS

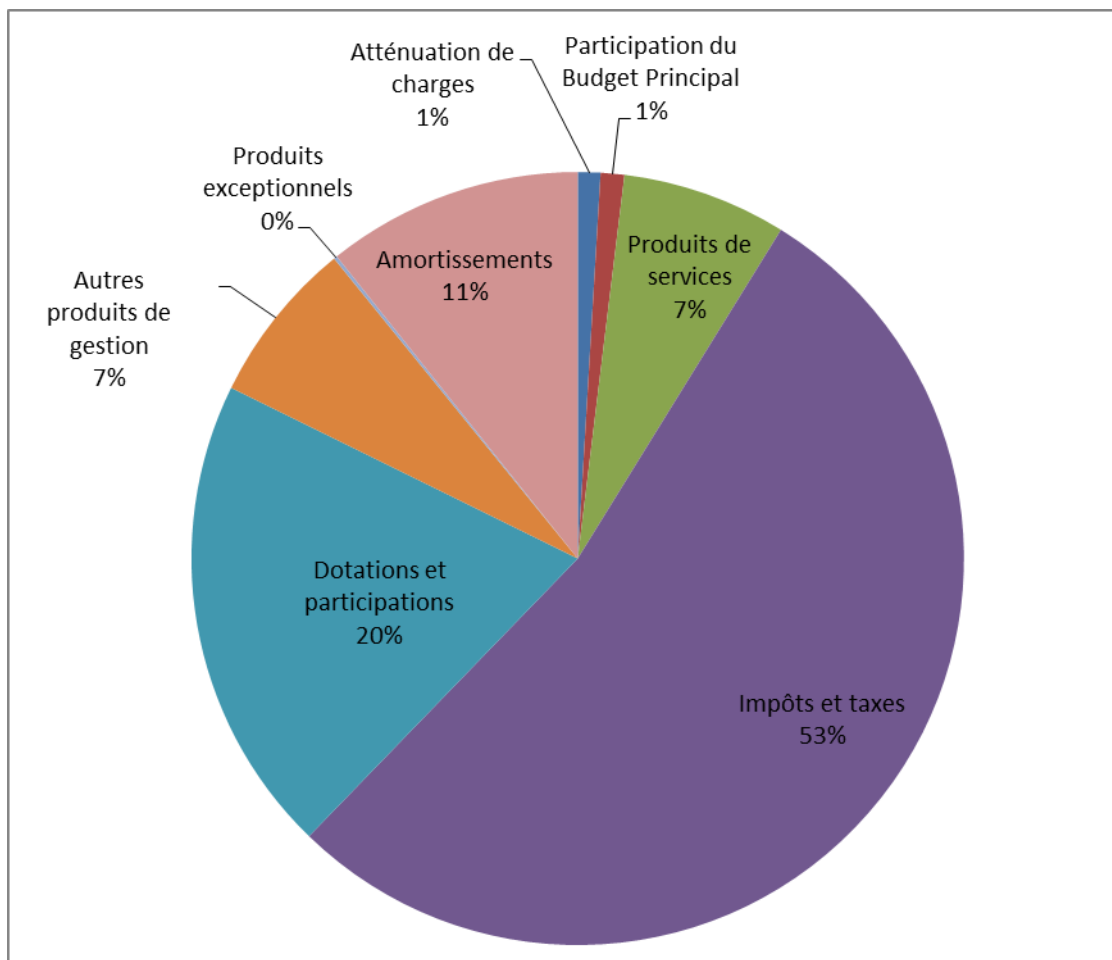
	<i>Budget principal</i>	<i>Affaires économiques</i>	<i>Logements</i>	TOTAL
Fonctionnement	D : 3 172 546,87 € R : 3 095 843,63 €	D : 131 217,61 € R : 134 535,89 €	D : 231 409,34 € R : 241 166,07 €	D : 3 535 173,82 € R : 3 471 545,59 €
Investissement	D : 1 452 696,62 € R : 1 215 679,68 €	D : 151 826,29 € R : 205 867,45 €	D : 189 443,75 € R : 211 104,39 €	D : 1 793 966,66 € R : 1 632 651,52 €
TOTAL				D : 5 359 140,48 € R : 5 104 197,11 €

Fonctionnement

1. Les dépenses de l'exercice :



2. Les recettes de l'exercice :



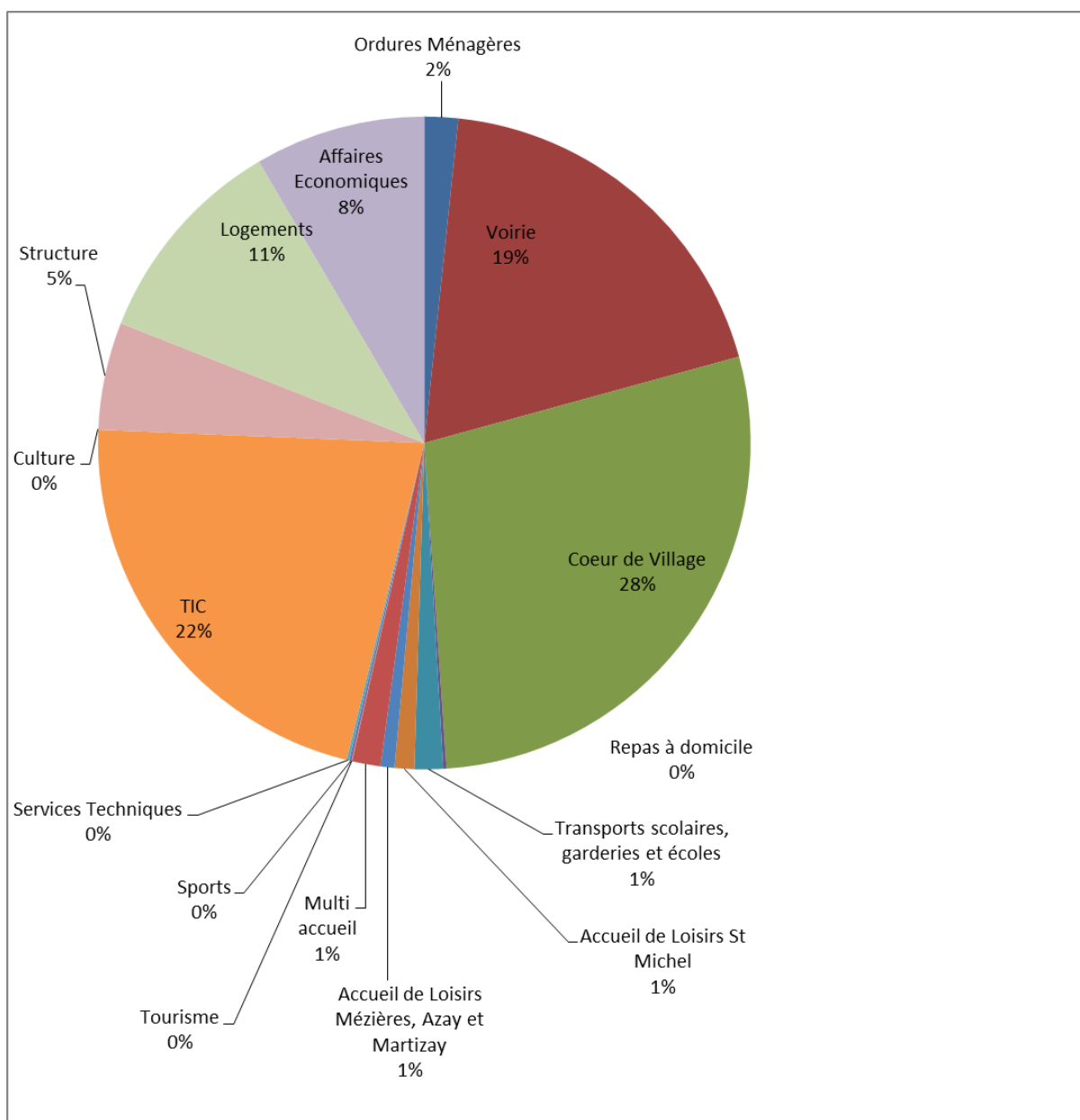
Imposition :

Les taux votés en 2016, sont identiques à ceux de 2015 :

- La taxe d'habitation : **11.84 %**
- La Taxe sur le Foncier Bâti : **4.86 %**
- La taxe sur le Foncier non bâti : **15.24 %**
- TEOM : **14.62 %**
- Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : **22.66 %**.

Investissement

1. Les dépenses :



2. Les recettes :

